



La GDF, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance



© CIB



© Intu Boedihartono



© CI/Gire

L'Assemblée générale des Nations Unies définit la gestion durable des forêts (GDF) comme un « concept dynamique et en évolution, qui vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêts, pour le bien des générations présentes et futures ».¹ Le concept de GDF englobe à la fois les forêts naturelles et plantées dans toutes les régions géographiques et les zones climatiques, et toutes les fonctions des forêts, gérées en vue de leur préservation, de leur production ou d'objectifs multiples afin d'offrir un éventail de biens et services que fournissent les écosystèmes forestiers aux niveaux local, national, régional et mondial.

Les critères et indicateurs mis au point pour les forêts boréales, tempérées et tropicales fournissent un cadre destiné à évaluer et surveiller la mise en œuvre de la GDF, ainsi qu'à établir des rapports y ayant trait, en se basant sur : l'étendue des ressources forestières, la diversité biologique, la santé et la vitalité des forêts, leurs fonctions productives, protectrices et socioéconomiques, ainsi que le cadre juridique, politique et institutionnel. Des processus de certification et des lignes directrices sur les bonnes pratiques ont été mis au point pour guider, évaluer, valider et surveiller la GDF au niveau de l'unité forestière d'aménagement.

Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, malgré tout, de nombreux défis subsistent. L'objectif de cette série de fiches d'information produites par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)² est d'informer les décideurs et les parties prenantes sur certaines problématiques et opportunités qui attendent la mise en œuvre de la GDF au 21^{ème} siècle.³

Pour de plus amples informations, consulter le site : www.cpfweb.org

Quelles sont les questions en jeu ?

La dépendance de la forêt. La survie de bon nombre de populations parmi les plus démunies au monde dépend des forêts. On estime à 1,6 milliards les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, tributaires des forêts pour tout ou une partie de leurs moyens de subsistance⁴; pratiquement 50 pour cent de toutes les terres agricoles exploitées dans le monde pour produire des aliments et générer des revenus sont couvertes par un minimum de 10 pour cent d'arbres⁵; 60 millions d'autochtones vivent dans les forêts tropicales et dépendent d'elles pour leur survie⁶; 150 millions d'individus trouvent dans la viande de brousse des protéines essentielles⁷; 2 milliards de personnes vivent de combustibles issus de la biomasse, provenant principalement des massifs boisés et des arbres hors forêt, pour cuisiner et se chauffer⁸; 75 à 90 pour cent d'individus dans les pays en développement dépendent des produits naturels (un grand nombre provenant de la forêt) comme principale et seule source médicinale⁹; et la foresterie assure 10 millions d'emplois formels et de revenus non officiels pour 30 à 50 millions d'individus dans les pays en développement.¹⁰

Une consommation accrue. On s'attend à une augmentation de 50 à 75 pour cent de la consommation de

bois rond industriel en 2050¹¹, l'emploi de biocombustibles solides - dont le bois - est appelé à augmenter de 300 pour cent en 2030¹², et le rôle des produits forestiers non ligneux (PFNL) augmentera vraisemblablement de façon conséquente.

La consommation accrue de produits agricoles, imputable à l'accroissement démographique et à l'augmentation de la consommation par habitant, accentue la pression pour convertir les forêts en terres agricoles. Mondialement, la superficie moyenne de forêts par habitant s'est réduite de moitié, de 1,2 hectare en 1960¹³ à 0,59 hectare en 2008.¹⁴

Des demandes multiples. Les populations rurales démunies utilisent la forêt de bien des manières différentes, à commencer pour leur subsistance (pour le bois de chauffage, les plantes médicinales, le bois de construction, la viande de brousse, les ressources fourragères, les champignons, le miel, les feuilles, les racines, les baies ou les fruits comestibles); la génération de revenus (en l'occurrence l'art, l'artisanat, le bois et les denrées alimentaires); des emplois formels et informels; et d'autres usages encore, tels que la sécurité (ex. en guise de refuge en cas de guerre ou de troubles civils), les traditions culturelles ou spirituelles, et les loisirs.¹⁵ De nombreux habitants des villes tirent également leurs revenus des forêts et ces dernières jouent un rôle essentiel dans la protection des

bassins versants et la prévention de la dégradation des terres, spécialement dans les écosystèmes de montagnes. Les différentes demandes en biens et services écosystémiques forestiers sont sans précédent, mais sont destinées à augmenter avec l'incidence croissante des changements climatiques, de l'accroissement démographique et des crises économiques.

Questions clés

Manque de sensibilisation à l'égard des rôles joués par les forêts.

Les rôles joués par les biens et services écosystémiques forestiers souffrent d'un manque de sensibilisation.

Compte tenu de la forte dépendance de nombreuses populations démunies du monde à l'égard des forêts, la gestion durable des forêts (GDF) a un rôle important à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier dans l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim (OMD 1), la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes (OMD 3), la lutte contre le SIDA, la malaria et d'autres maladies graves (OMD 6) et l'assurance de la durabilité environnementale (OMD 7).¹⁶

Un héritage à la fois social et culturel. Dans la plupart des pays en développement, les systèmes de production alimentaire traditionnels basés sur la forêt et les coutumes

sociales sont importants d'un point de vue culturel.

Le transfert des techniques et des savoirs traditionnels associés à ces systèmes et coutumes contribue à l'autonomisation de la collectivité et constitue une partie du fonds de capital social qui est souvent sous-évalué. L'intensification des pressions qui s'exercent sur les forêts peut dégrader ce capital social et déboucher sur des conflits.

Un régime foncier forestier flou et la surexploitation.

La forte dépendance des populations pauvres par rapport aux biens et services écosystémiques forestiers est une incitation à leur préservation. Malheureusement, lorsque les droits sur la propriété sont mal définis ou non reconnus, un ensemble de pressions induites par l'accroissement démographique, les conflits, les déplacements de populations, les changements environnementaux et

une faible gouvernance peut mener à une surexploitation sous forme de récoltes excessives, de chasse abusive, de défrichement illicite et d'excès au niveau des ressources fourragères.¹⁷ Ces phénomènes créent un cycle de pauvreté (des forêts dégradées fournissent moins de biens et de services écosystémiques, en plaçant un fardeau encore plus lourd sur les épaules des populations démunies). La nécessité d'approches de gestion renforcées qui abordent les liens entre les populations et les ressources naturelles se fait sentir.

Expérience et savoirs

Des approches centrées sur les personnes et contribuant au recul de la pauvreté.

Dans le passé, les efforts déployés pour mettre la GDF en œuvre se focalisaient nettement sur la collecte du bois, des fibres, du combustible et d'une gamme de produits non ligneux. Au cours des

récentes décennies, l'attention s'est davantage portée sur la compréhension du mode d'exploitation des forêts par les populations, allié à d'autres actifs de ressources naturelles pour atteindre la sécurité alimentaire, atténuer la pauvreté et maintenir les moyens de subsistance.

De ce fait, la GDF a évolué en tant que processus de sauvegarde et d'apport d'une vaste gamme d'avantages sociaux, culturels, environnementaux et économiques, en englobant de plus en plus des approches centrées sur les individus et contribuant au recul de la pauvreté, approches également intégrées à d'autres secteurs.¹⁸

Les forêts au bénéfice de l'agriculture. Les forêts dynamisent la productivité agricole et rendent des services écosystémiques essentiels à l'agriculture, comme la régulation locale, régionale et mondiale du climat, l'apport en eau fraîche et l'hébergement des pollinisateurs. La

Les bonnes pratiques pour une sécurité alimentaire et des moyens de subsistance basés sur les forêts

Évaluation

- Mesurer l'état et le changement des écosystèmes forestiers et services associés, les utilisateurs des forêts et d'autres formes d'utilisation des sols par des inventaires des forêts et des enquêtes socioéconomiques.
- Évaluer les avantages sociaux, culturels, environnementaux et économiques pour les femmes et les hommes à l'échelle du paysage et incorporer les moyens de subsistance des populations, les utilisations des forêts et d'autres terres dans la planification de la production et de la conservation, ainsi que dans la prise de décision.
- Entreprendre des études d'impact social et environnemental pour repérer les besoins, et partager équitablement les avantages et les coûts.
- Surveiller les dynamiques forestières et les incidences environnementales et sociales pour fournir un retour d'informations aux décideurs, planificateurs, dirigeants et autres acteurs des forêts.
- Surveiller l'impact de la GDF sur les stratégies nationales de sécurité alimentaire.

Gouvernance

- Relier les conventions liées aux forêts, les accords, les systèmes de certifications et les guides de bonnes pratiques aux politiques aux niveaux national et local, à l'application des lois, aux réglementations, à la planification et aux cadres pratiques.
- Fournir des politiques transparentes à long terme, des investissements publics et des subventions qui soutiennent les investissements des communautés, de la société civile et du secteur privé dans les services écosystémiques forestiers.
- Adopter des approches participatives avec de multiples bailleurs pour formuler des politiques et des plans qui prévoient

le consentement libre, préalable et en connaissance de cause des peuples autochtones et des communautés locales.

- Éliminer les politiques de régime foncier forestier et les restrictions réglementaires pour faciliter le transfert de droits sur les terres forestières publiques aux communautés locales, équilibrer les règles et institutions coutumières et formelles, reconnaître les droits de propriété ancestraux, réduire les restrictions juridiques à la gestion des arbres dans les domaines agricoles et garantir l'application de la loi.
- Encourager les partenariats communauté-public-privé pour parvenir à une gestion durable des forêts et partager équitablement les avantages.
- Encourager la collaboration intersectorielle et interinstitutions pour améliorer le rôle des forêts et des arbres dans la sécurité alimentaire et l'atténuation de la pauvreté.
- Promouvoir la compréhension du public concernant les multiples rôles joués par les écosystèmes forestiers, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la sauvegarde des moyens de subsistance.
- Intégrer les forêts dans des stratégies de développement, de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté, d'utilisation durable des sols et d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Gestion

- Adopter des plans de gestion et des pratiques compatibles avec la sauvegarde des valeurs écologiques, sociales, culturelles, religieuses et autres, revêtant une importance pour les communautés locales et la société.
- Adopter des systèmes de rétribution pour les services écosystémiques essentiels (par ex. la séquestration du carbone et la préservation de l'eau, des sols et de

la biodiversité) entre les fournisseurs de ressources et les bénéficiaires.

- Appliquer les bonnes pratiques dans les activités de récolte du bois, des fibres, des biocombustibles et des produits forestiers non ligneux.
- Prévoir des réserves riveraines et d'autres zones tampons pour protéger les services écosystémiques importants pour les communautés locales.
- Former et employer les populations locales à la mise en place d'une sylviculture post-récoltes, une régénération et une protection forestières et d'autres activités dirigées dans le domaine forestier.
- Reconnaître le rôle primordial de la plantation d'arbres et de la reforestation dans la prestation de biens et services écosystémiques, en particulier le bois, les fibres, les biocombustibles et les produits non ligneux.
- Promouvoir l'agroforesterie et les arbres en dehors des forêts pour améliorer la productivité des sols et la sécurité alimentaire, sauvegarder les moyens de subsistance dans les paysages agricoles et réduire la pression sur les forêts.
- Promouvoir la gestion forestière communautaire pour améliorer la sécurité alimentaire, la préservation des revenus et de la biodiversité.
- Promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises de produits forestiers et faciliter leur accès au marché.

Soutien

- Assurer un soutien technique et financier et un renforcement des capacités pour appuyer les compétences institutionnelles afin d'améliorer le rôle de la GDF dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables dans les pays en développement.

forêt pluviale amazonienne alimente en eau l'agriculture de non moins de cinq pays d'Amérique du Sud¹⁹; les récoltes de café au Costa Rica ont augmenté depuis que des plantations d'ombrage et une mosaïque de forêts naturelles ont été entrecoupées de plantations de café²⁰; et les pratiques d'agroforesterie sur des espèces fixatrices d'azote ont le pouvoir de doubler les produits des exploitations agricoles, en particulier dans les zones semi-arides.²¹

Les bonnes pratiques.

Le tableau de la page précédente résume de bonnes pratiques pour une sécurité alimentaire et des moyens de subsistance basés sur les forêts.²²

Les défis

L'intégration des politiques. L'enjeu de taille qui se pose à la GDF est l'adoption d'approches contribuant au recul de la pauvreté et reconnaissant les liens entre la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les services écosystémiques forestiers.²³ Ces approches requièrent davantage d'intégration des politiques et de planification pour les forêts, l'agriculture et d'autres utilisations des terres.

Isolation. Les populations démunies tributaires des forêts ont tendance à vivre dans des régions éloignées où l'économie de marché a une influence minimale et où l'accès aux nouvelles technologies est plus restreint. L'investissement public dans les services et l'infrastructure est souvent dérisoire. En général, les populations tributaires des forêts se trouvent marginalisées socialement et économiquement et n'ont qu'un faible poids politique.

Le manque de reconnaissance. En dépit de leur importance dans la vie des populations démunies et marginalisées, les forêts sont souvent trop peu prises en compte dans les politiques nationales de développement, de sécurité alimentaire, d'atténuation de la pauvreté et d'adaptation aux changements climatiques. Les documents des stratégies nationales de réduction de la pauvreté rapportant les progrès accomplis relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement reconnaissent rarement le rôle joué par les forêts et les arbres dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Les écosystèmes forestiers transfrontaliers.

De nombreux écosystèmes forestiers tropicaux, comme l'Amazonie, les

bassins du Congo et du Mékong, sont partagés entre plusieurs pays. Malheureusement, la coordination politique y est souvent faible. De surcroît, les communautés locales sont rarement bien représentées dans les forums transfrontières existants, ce qui restreint leurs capacités de partage des connaissances, de recherche de solutions aux problèmes d'intérêt commun et d'influence au niveau de la prise de décision.

La faune et la flore sauvages en guise de sources alimentaires. Dans de nombreuses cultures, les espèces sauvages dépendant des forêts fournissent une source essentielle de protéines et génèrent des revenus importants. La demande accrue en provenance des villes, la flambée des prix des denrées alimentaires et l'accès à des techniques de chasse destructives ont mené à une hausse des échanges commerciaux de viande sauvage, qui s'avèrent souvent non durables et menacent la sécurité alimentaire locale, la biodiversité et les moyens de subsistance.²⁴ En 2011, la Convention sur la diversité biologique a tracé les lignes directrices de la préservation et l'utilisation durable de la viande de brousse afin de traiter cette cause majeure de dégradation de la forêt.²⁵

Les savoirs traditionnels et la sauvegarde des communautés autochtones.

Les droits, intérêts et savoirs des populations autochtones et des communautés locales (voir fiche d'information n°4) sont souvent sous-estimés, y compris dans les politiques et les programmes liés à l'adaptation aux changements climatiques (voir fiche d'information n°8) et à leur atténuation. Dans les forums politiques internationaux, l'enjeu majeur consiste à mieux engager les populations autochtones et les communautés locales tributaires de la forêt et à intégrer davantage les savoirs forestiers traditionnels. Des mécanismes de sauvegarde sont également nécessaires afin de garantir aux initiatives mondiales, comme l'initiative REDD+ (voir fiche d'information n° 5), la possibilité d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations vulnérables et démunies.

Les opportunités

Une sensibilisation publique et politique.

L'opportunité se présente de sensibiliser au rôle de la gestion durable des forêts dans la sécurité alimentaire, l'atténuation de la pauvreté et les

moyens de subsistance, et d'élaborer des stratégies en ce sens et qui ne mettent pas en péril la durabilité de la forêt.

Une rétribution pour les services écosystémiques.

Les exemples de paiements pour la préservation ou l'amélioration des services écosystémiques basés sur la forêt, comme la protection des zones de captage de l'eau et la séquestration du carbone, ne cessent d'augmenter. Convenablement dirigés, ces paiements peuvent apporter un revenu aux populations tributaires de la forêt, contribuer à atténuer la pauvreté et faire office d'incitation à la GDF.

Politique et planification

intersectorielles. Une évolution vers des approches à l'échelle du paysage en vue de la planification est une opportunité d'aborder la pauvreté et de contribuer à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance locaux en utilisant des processus participatifs avec de multiples bailleurs.²⁶ L'intégration des politiques sur les changements climatiques, l'accroissement démographique, la gestion des ressources naturelles, le développement national et la sécurité alimentaire est cruciale à l'équilibrage de la GDF, de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables dans les pays en développement.

Que reste-il à apprendre?

Une meilleure compréhension s'impose quant :

- aux liens entre la production alimentaire et énergétique, les moyens de subsistance et les services écosystémiques forestiers ;
- aux impacts de l'accélération de la demande en biocarburants sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les services écosystémiques forestiers ;
- au rôle de la rétribution pour les services écosystémiques forestiers dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ;
- aux options visant à orienter les communautés tributaires des forêts vers des approches durables propices à la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et les moyens de subsistance.

Messages clés

- La GDF peut sauvegarder et fournir un vaste éventail d'avantages sociaux, culturels, environnementaux et économiques qui participent à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance.
- Lier les approches pour l'élaboration de politiques, pour la planification et l'aménagement du paysage centrées sur les populations et contribuant à la réduction de la pauvreté qui intègrent les forêts, l'agriculture et d'autres utilisations des sols, peut améliorer la productivité et la prestation de biens et services d'écosystèmes forestiers.
- La GDF peut jouer un rôle important dans l'intégration des forêts au sein des stratégies en faveur du développement, de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, de la gestion durable des terres et des changements climatiques.
- La rétribution pour les services écosystémiques est en mesure d'améliorer leur prestation et d'appuyer la GDF.



PCF

Partenariat de collaboration
sur les forêts

Le Partenariat de collaboration sur les forêts compte 14 organisations internationales, organes et secrétariats de conventions dotés de programmes importants dans le domaine des forêts. Sa mission consiste à promouvoir une gestion durable de tous les types de forêts et à renforcer l'engagement politique à long terme en ce sens. Les objectifs du Partenariat visent à soutenir le travail du Forum des Nations Unies sur les forêts et de ses pays membres et à renforcer la coopération et la coordination sur les problématiques liées à la forêt.

© 2012 Partenariat de collaboration sur les forêts

Notes de fin de document

- Assemblée générale des Nations Unies (2008). Instrument non juridiquement contraignant mais faisant autorité sur tous les types de forêts. Assemblée générale N.U. Soixante-deuxième session Deuxième comité point 54 de l'ordre du jour. A/RES/62/98. jeudi 31 janvier 2008.
- Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OIBT), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), La Banque mondiale.
- Sujets : La GDF et les multiples fonctions des forêts ; la GDF et les forêts primaires ; la GDF, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistances ; la GDF et les peuples autochtones ; la GDF et REDD+ ; la GDF et la biodiversité ; la GDF et la dimension de genre ; la GDF et l'adaptation aux changements climatiques. Le Partenariat espère mettre périodiquement ces fiches à jour et en préparer de nouvelles sur d'autres arguments importants, comme le financement.
- World Resources Institute (2005). *World resources 2005: the wealth of the poor – managing ecosystems to fight poverty*. World Resources Institute, Washington, DC, États-Unis.
- Zomer, R., Trabucco, A., Coe, R. et Place, F. (2009). *Trees on farms : analysis of global extent and geographic patterns of agroforestry*. ICRAF Document de travail 89. Centre international pour la recherche en agroforesterie, Nairobi, Kenya.
- Secrétariat de la CDB (2009). *Sustainable forest management, biodiversity and livelihoods: a good practice guide*. Secrétariat de la CDB, Montréal, Canada.
- IIED (2002). *Power from the trees: how good forest governance can help reduce poverty*. Institute for Environment and Development, Londres, Royaume-Uni.
- PNUD (non daté) *Sustainable energy services*. PNUD, New York, États-Unis.
- FAO (1996). *Forest-based poverty reduction. A brief review of facts, figures, challenges and opportunities*. FAO, Rome, Italie.
- The Forest Dialogue (2006). *Poverty reduction through commercial forestry: what evidence? what prospects?* The Forests Dialogue, New Haven, États-Unis.
- FAO (2000). *Forest products statistics*. FAO, Rome, Italie.
- FAO (2007). *Situation des forêts du monde 2007*. FAO, Rome, Italie.
- FAO (1966). *Impacts intersectoriels des politiques forestières et des autres secteurs*. Études FAO : forêts 142. FAO, Rome, Italie.
- FAO (2010). *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010*. Études FAO : forêts 163. FAO, Rome, Italie.
- Secrétariat de la CDB (2009), cf. note de fin de document n° 6.
- Roe, D. (non daté). The Millennium Development Goals and natural resources management: reconciling sustainable livelihoods and resource conservation or fuelling a divide? Chez : Satterthwaite, D. (éd) *The Millennium Development Goals and local processes: hitting the target or missing the point?* International Institute for Sustainable Development, Londres, Royaume-Uni ; Millennium Ecosystem Assessment (2005). *Les écosystèmes et le bien-être de l'Homme : synthèse*. Island Press, Washington, DC, États-Unis.
- Partenariat de collaboration sur les forêts (2008). *Strategic framework for forests and climate change. A proposal by the CPF for a coordinated forest-sector response to climate change*. Partenariat de collaboration sur les forêts.
- FAO (2006). *Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté. Manuel du praticien*. Études FAO : forêts 149. FAO, Rome, Italie.
- Voir <http://www.freshwateraquariumplants.com/amazonbiotope/amazonriverfacts.html>.
- World Resources Institute (2000). *World resources 2000–2001. People and ecosystems: the fraying web of life*. World Resources Institute, Washington, DC, États-Unis.
- Rao, K., Verchot, L. et Laaman, J. (2007). *Adaptation to climate change through sustainable management and development of agroforestry systems*. SAT eJournal 4(1) : 1–30.
- Secrétariat de la CDB (2009), cf. note de fin de document n° 6 ; OIBT and UICN (2009). *Guidelines for the conservation and sustainable use of biodiversity in tropical timber production forests*. OIBT, Yokohama, Japon et UICN, Gland, Suisse.
- FAO (2011). *Les forêts au service de la nutrition et de la sécurité alimentaire*. FAO, Rome, Italie.
- UICN (2002). *Links between biodiversity conservation, livelihoods and food security: the sustainable use of wild species for meat*. UICN, Gland, Suisse; Nasi, R., Brown, D. et Wilkie, D. et al. (2008). *Conservation et utilisation des ressources fauniques : la crise de la viande de brousse*. Secrétariat de la CDB, Montréal, Canada et CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Recommandations du Groupe de liaison sur la viande de brousse de la Convention sur la diversité biologique, 2011. PNUE/CDB/OSASTT/15/7. www.cbd.int/forest.
- La Banque mondiale (2004). *Sustaining forests: a development strategy*. Washington, DC, États-Unis.



PCF
Partenariat de collaboration
sur les forêts

